



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Radio France

Question au Gouvernement n° 2797

Texte de la question

SITUATION À RADIO FRANCE

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Patrick Bloche. En ce vingt et unième jour de grève à Radio France, je ne vais pas vous cacher, madame la ministre de la culture et de la communication, l'inquiétude de la représentation nationale parce que nous sommes très attachés, comme nos concitoyens, au service public de la radio, à son esprit, à sa qualité, au modèle culturel qu'il représente. Or depuis trois semaines, nous ressentons comme un vide en allumant notre poste de radio, comme d'ailleurs un grand nombre d'auditeurs qui nous le disent quotidiennement. Nous sommes inquiets parce que nous constatons que cette grève, exceptionnelle par sa durée, révèle pour le moins un déficit du dialogue social au sein de l'entreprise publique et traduit le réel désarroi des personnels dont j'ai pu directement prendre la mesure. Depuis plusieurs mois, nous sommes à ce titre en attente, pour Radio France, de la conclusion d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens avec l'État actionnaire.

Ce document essentiel doit être basé sur une vision claire du devenir de l'entreprise publique. C'est la raison pour laquelle vous avez préalablement demandé, il y a quinze jours, à Mathieu Gallet un projet stratégique, qu'il vous a communiqué et auquel vous avez souhaité réagir dès la fin de la semaine dernière. Ce projet, présenté ce matin devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de notre Assemblée, devait en ce moment même être discuté au sein d'un comité central d'entreprise extraordinaire. Or nous savons d'ores et déjà que ce sera une nouvelle occasion manquée pour renouer les fils d'un dialogue pourtant plus que jamais indispensable.

Dès lors, madame la ministre, comment contribuer à sortir enfin par le haut d'une situation de blocage intenable et préparer ainsi l'avenir de Radio France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes écologiste et RRDP.)*

Mme Jacqueline Fraysse. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, *ministre de la culture et de la communication.* Monsieur Bloche, vous avez raison : ce conflit a maintenant trop duré et l'audition que vous avez conduite ce matin en commission a bien montré l'inquiétude, partagée sur tous les bancs, quant au blocage du dialogue social. J'avais dit dans cet hémicycle, la semaine dernière, que je prendrais mes responsabilités.

M. Christian Jacob. Il serait temps qu'il y ait un ministre !

Mme Fleur Pellerin, ministre. Je l'ai fait en demandant au président de Radio France de me présenter un projet pour son entreprise, et j'y ai répondu très rapidement, dans la journée qui a suivi, afin de lui permettre de renouer le dialogue. Se tenait à quatorze heures un comité central d'entreprise extraordinaire, vous l'avez dit, et j'escomptais que cela constituerait l'occasion pour la direction de rétablir durablement le dialogue avec les salariés afin que le contrat d'objectifs et de moyens puisse être signé dans de brefs délais. D'après les informations dont je dispose à cette heure, cela n'a pas été possible. La situation reste donc bloquée.

Par conséquent, je prendrai mes responsabilités, comme je l'ai dit la semaine dernière.

M. Michel Herbillon. Cela veut dire quoi ?

M. Yves Censi. C'est Ponce Pilate !

Mme Fleur Pellerin, ministre. Cela veut dire très concrètement que je recevrai très rapidement les parties prenantes et que je ferai connaître les décisions que je prendrai pour renouer le dialogue social. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Dans quel état d'esprit vais-je procéder ? Vous avez rappelé que nous sommes tous attachés à la singularité du service public, même si cela semble offusquer quelque peu la droite, qui ne comprend pas que l'on en parle ainsi alors que les preneurs de son, dont la qualité est reconnue unanimement dans l'audiovisuel et dans le milieu musical, tout comme l'existence de deux formations au sein de Radio France qui participent à la création et à la diffusion de la musique, constituent bien une singularité du service public audiovisuel et en font une pépite qu'il nous faut absolument préserver. C'est dans ce sens que je travaillerai, monsieur le député. Vous pouvez compter sur moi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe écologiste.*)

M. Michel Herbillon. La réponse est nulle !

Données clés

Auteur : [M. Patrick Bloche](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2797

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 avril 2015](#)